

LE LIEN

Mai 2023

Les informations de Bois-Jérôme Saint-Ouen

À vos agendas

- **Lundi 8 mai**

10h30 : Commémoration. RV à la Mairie

- **Mardi 23 mai**

Exercice de simulation d'accident industriel à ArianeGroup

- **Samedi 27 et dimanche 28 mai**

Fête de la Pentecôte

Samedi 27h : Défilé de chars

Dimanche 15h : Couronnement de la Rosière à l'église, suivi des jeux de village dans la cours de l'école

- **Dimanche 10 septembre**

Marche organisée par le Comité des Fêtes

Au sommaire de ce Lien :

Des nouvelles de notre commune depuis le dernier Lien de novembre dernier :

- Les comptes 2022 de la commune ont été arrêtés,
- Le restaurant « L'Écrin aux épices » propose un nouveau service,
- 4 terrains communaux vont être prochainement mis en vente

Des rappels sur les conduites à tenir :

- Concernant la vigilance sécheresse et la grippe aviaire,
- En matière de bruit de voisinage et de brûlage à l'air libre.

Des annonces des événements à venir :

- La commémoration du 8 mai, qui n'est pas réservée au membre du Conseil Municipal !,
- Un exercice de simulation d'accident industriel à ArianeGroup
- La fête du village à la Pentecôte, moment de convivialité, notamment autour de la rosière 2023.

Bonne lecture !

La Commission Communication

Préparez vos fêtes de l'été



Nous vous rappelons que la mairie met en location des chaises et tables auprès des habitants du village

Tarif : 5€/table avec ses chaises

Vous avez aussi la possibilité de louer la salle polyvalente au tarif de 150€.

Toutes les locations se font auprès de la mairie aux horaires d'ouverture et les facturations vous seront établies et envoyées par le Trésor Public des Andelys.



VIGILANCE SÉCHERESSE



Compte tenu du niveau bas des nappes, observé dans le département, les utilisateurs sont invités à **restreindre leurs consommations pour un usager raisonnable et économiser l'eau.**



Je privilégie les douches aux bains



J'économise la ressource en eau



Je répare toute fuite sans tarder



Influenza aviaire

Compte tenu de la diminution du risque de diffusion du virus, un arrêté ministériel publié le 29 avril abaisse le niveau de risque à « modéré » sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cet allègement du niveau de risque entraîne l'assouplissement des mesures de prévention.

La vigilance et le respect des règles de prévention restent toutefois impératifs pour les professionnels de la filière avicole et le grand public (promeneurs, chasseurs...). Des cas d'influenza aviaire sont toujours repérés dans la faune sauvage en France et en Europe, et tout nouveau foyer qui apparaîtrait en élevage doit être éradiqué rapidement.

Exercice de simulation d'accident industriel à ArianeGroup

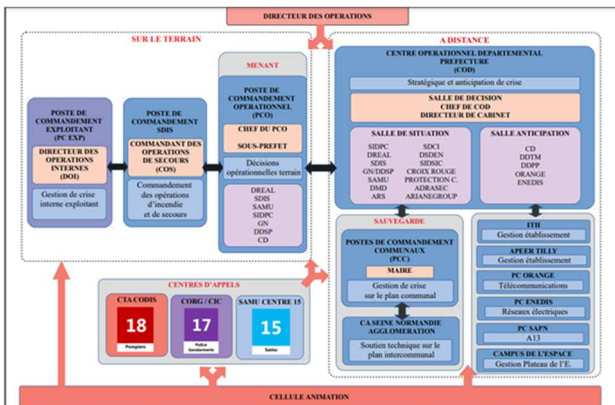
Un exercice de mise en œuvre du plan particulier d'intervention (PPI) du site ARIANEGROUP VERNON aura lieu le **mardi 23 mai 2023 en matinée**.

Cet exercice va simuler l'alerte puis l'explosion de la cuve d'hydrogène sur le site d'essai PF50. Toutes les communes proches du site seront concernées par cet exercice.

Le but est de vérifier la bonne coordination entre toutes les entités (préfecture, mairies, secours, différentes directions départementales, ...) pouvant intervenir en cas d'accident industriel sur le site d'ArianeGroup.

Les communes devront mettre en œuvre leur plan communal de sauvegarde (PSC), qui indique la marche à suivre pour ce type d'accident.

Le scénario prévu prévoit des destructions d'habitations et des victimes.



Pour que l'exercice soit le plus fidèle possible, la sirène d'alerte et d'information des populations (SAIP) sera activée. Pour rappel c'est le signal que l'on entend le 1^{er} mercredi de chaque mois, mais répété 3 fois, chaque cycle étant séparé par un silence de 5 secondes.

Se référer au précédent lien pour connaître les bons réflexes à faire en cas d'alerte.

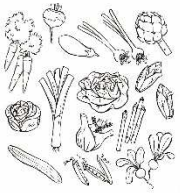
Lors du déclenchement de l'alerte, les abonnés à PanneauPocket de la mairie, recevront une alerte sur leur téléphone portable comme en cas réel, mais avec l'indication que cela est un exercice.

De manière similaire, une alerte fictive sera mise en ligne sur le compte Facebook de la mairie

On recherche un maraîcher...

Notre maraîcher tire sa révérence à la fin de la saison, c'est pourquoi le conseil municipal explore actuellement deux options qui s'offrent à nous :

- Accueillir un nouveau maraîcher pour produire localement et manger bien et durable. SNA nous aidera dans cette démarche.
- Accueillir une future habitante du village qui souhaite produire des plantes aromatiques et en faire des produits dérivés.



A suivre...



Des billets ... à l'Ecrin aux épices !

Le restaurant réunionnais « l'Ecrin aux Epices » propose un service de retrait d'argent aux titulaires d'une carte bancaire «Crédit Agricole».



Pendant les horaires d'ouverture du restaurant vous pouvez retirer de l'argent.

Au lieu d'avoir affaire à une machine muette et impersonnelle, Marie vous fait la transaction avec le sourire, comme si vous régliez un achat avec votre carte bancaire. Ce service devrait bientôt s'étendre à d'autres banques.

La commune va mettre en vente des terrains constructibles

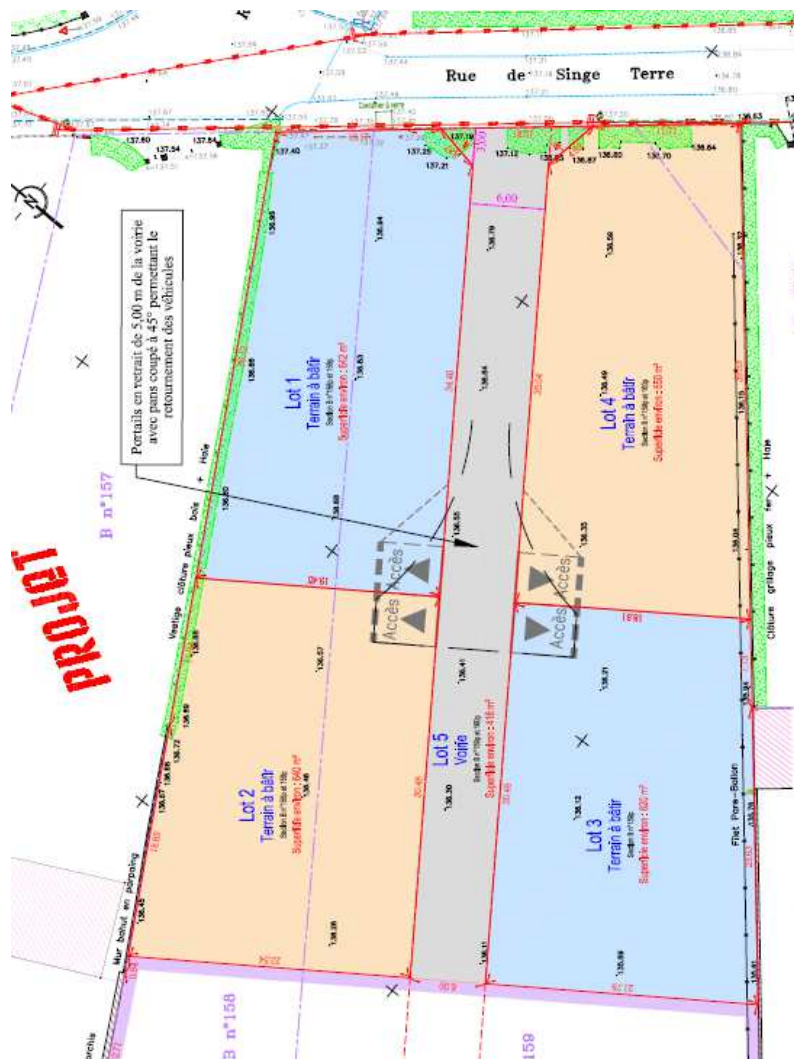
Pour attirer de nouveaux habitants la commune va bientôt mettre en vente 4 parcelles situées sur la partie nord du terrain communal en face de l'école. L'entrée se fera par la rue Singe-Terre.

La surface de ces parcelles varie de 620m² à 650m².

Les terrains seront entièrement viabilisés avant leur mise en vente.

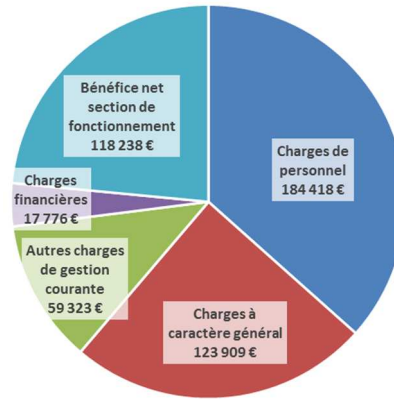
Les accès aux quatre parcelles seront regroupés pour permettre aux automobiles de faire demi-tour car l'extrémité de la voie d'accès sera fermée par une barrière.

La partie sud qui donne sur la rue de l'abbé Seyer sera arborée et servira toujours aux diverses manifestations de la commune.



Les comptes 2022

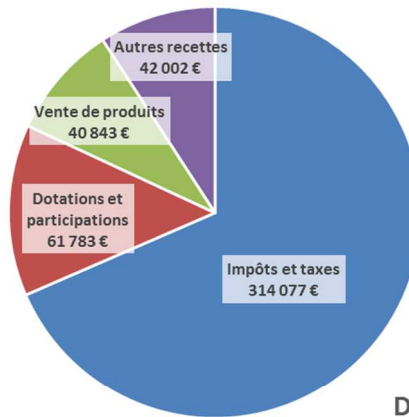
Dépenses de fonctionnement



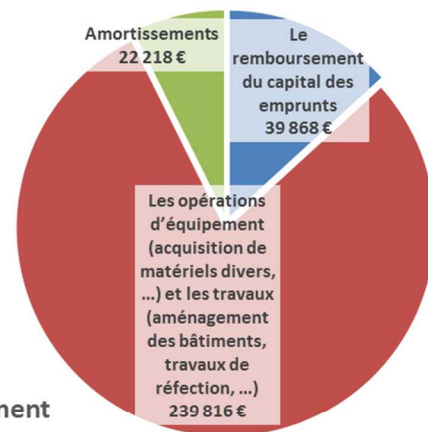
Charges à caractère général	123 909 €
Repas cantine et goûters	20 898 €
Energie (chauffage des bâtiments, électricité)	22 817 €
Entretien courant des bâtiments et du matériel	10 246 €
Entretien de terrains	2 987 €
Entretien de voirie et des réseaux	13 516 €
Contrats de location, d'entretien et de maintenance	10 128 €
Ecole (dont piscine)	3 496 €
Achat de fournitures diverses	8 314 €
Autres charges à caractère général	31 507 €

Autres charges de gestion courante	59 323 €
Subvention aux organismes de rattachement	21 885 €
Indemnités des élus+charges	28 107 €
Logiciels	4 521 €
Subvention à la coopérative scolaire	2 000 €
Subventions de fonctionnement a	2 810 €

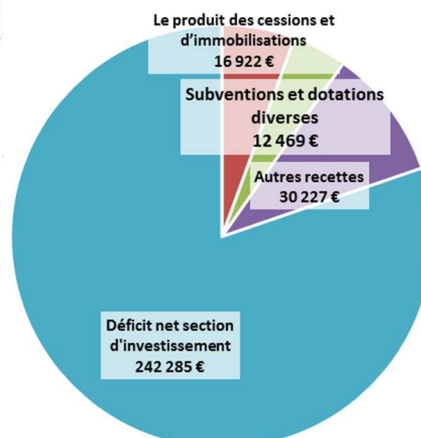
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



La fête de la Pentecôte

Notez tous notre rendez-vous incontournable :

la fête du village à la Pentecôte,
les 27 et 28 mai.

Au programme cette année :

Samedi à partir de 21h

Défilé de chars en musique au travers du village avec la participation de tous, particulièrement des enfants.

Rendez-vous 6 rue des nouveaux près à La Chapelle Saint ouen, puis défilé rue de l'Abbé Seyer, rue de vernon et rue du moulin.

venez nombreux dès le départ ou rejoignez-nous en chemin !

Les enfants peuvent se déguiser sur le thème de l'eau ou du petit chaperon rouge.

A la nuit tombée, défilé aux flambeaux.

A l'arrivée dans la cour de l'école, collation en musique

Dimanche à partir de 15h

Couronnement de la rosière 2023 à l'église,

Défilé jusqu'à l'école,

vin d'honneur offert par la municipalité, jeux gratuits proposés par les associations du village pour les enfants et les adultes,

Concours de lancer de bottes de paille ouvert à tous ! Du sport et du spectacle en perspective !

Tirage au sort des rosiers de la rosière

venez tout seul, en famille ou entre amis passer de bons moments, conviviaux, amusants et ludiques !

Rappels réglementaires



Les activités bruyantes ne peuvent être effectuées que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Panneau Pocket

Téléchargez cette application sur votre téléphone mobile.

Vous bénéficierez ainsi des informations et des alertes de la mairie en temps réel :

- Alerte météo,
- Alerte cambriolage,
- Proposition de job d'été de SNA,
- Menus de la cantine scolaire,
- Consignes sanitaires de la préfecture,
- Etc,...

Téléphone Mairie : 02.32.51.29.04

Horaires : Mardi de 14h30 à 19h30 et Jeudi de 14h à 20h

Site Internet : <https://www.bois-je-rome-saint-ouen27.com/>

Permanence du Maire et des Adjointes le mardi et le jeudi de 17h à 20h



Directeur de la publication : Jean-François WELGUS
Rédaction : Commission Communication et Information
Impression à la mairie